



Transfert des agents et des services de l'État vers une Agence : *Force Ouvrière ne signera pas le protocole d'accord !*

La Fédération FORCE OUVRIÈRE de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO) avait pris connaissance, le 16 courant, du **projet de protocole d'accord de mise en œuvre du projet de Loi** prévoyant de regrouper, au sein d'une Agence nationale, les services de navigation et l'établissement public VNF (cf. communiqué FEETS-FO du 17 courant).

Les assemblées générales intersyndicales se sont réunies, dans le courant de la semaine, pour examiner ce projet de protocole : **à une large majorité (et parfois même à l'unanimité) elles en ont rejeté la signature.**

Les instances de la FEETS-FO, réunies au terme de ces assemblées générales des personnels, ont pris acte de ces expressions.

Observant pareillement que le projet n'apporte pas les garanties annoncées par la Ministre pour préserver la situation des personnels -comme l'aurait permis la création d'un Service à compétence national-, **les instances de la FEETS-FO ont unanimement décidé de ne pas signer ce protocole.**

Ce protocole n'aura du reste aucune valeur contraignante, comme l'avoue l'administration elle-même au travers d'une note juridique que nous avons pu nous procurer.

La FEETS-FO ne se fera pas non plus piéger par la manœuvre déloyale de la Ministre qui conditionne l'association des seules organisations signataires au comité de suivi de la mise en œuvre de la loi qui sera mis en place.

La Ministre ne pourra pour autant pas contourner l'organisation Force Ouvrière, majoritaire dans les Services de navigation et donc dans les seules instances de concertation.

Pas plus que sur le terrain où, après la mobilisation de Force Ouvrière, mardi dernier à l'occasion de la réunion des chefs des Services de navigation au Comité territorial de VNF à Toulouse, le directeur général de VNF a dû renoncer à tenir, demain 24 juin à Metz, la Commission territoriale de Lorraine-Champagne Ardennes (reportée aux calendes grecques).

Fait à Paris, le 23 juin 2011

Contact :

Jean HEDOU, Secrétaire général - 01.44.83.86.20.

Gérard COSTIL, Secrétaire fédéral - 06.43.78.34.23.